

Date de création de l'offre : 01/04/2023



**La Communauté de Communes du Pays Entre Loire et Rhône
RECRUTE**

Enseignant artistique - Chef de Chœur Adulte et Cham

La Communauté de Communes, 16 communes, 14 000 habitants, en pleine restructuration de ses services, recrute par voie statutaire ou contractuelle, un(e) responsable de l'école intercommunale de musique et de danse (EIMD), à temps non complet.

L'EIMD accueille 160 élèves, de 4 à 88 ans, issus de tout le territoire. Pour la rentrée de septembre 2023, elle ouvrira dans de nouveaux locaux adaptés, au siège de la CoPLER.

DOMAINES

Enseignement artistique - Culture, administratif

MISSIONS ET CONDITIONS D'EXERCICE

Au sein d'une équipe dynamique et en lien direct avec la responsable du Pôle Vie Locale, vous assurerez les missions suivantes :

- S'inscrire pleinement dans l'action et la programmation de l'EIMD
- Assurer les cours de formation musicale (Classe horaire aménagée)
- Diriger le chœur adultes
- Diriger la séance de technique vocale adulte

PROFILS RECHERCHES ET COMPETENCES :

- **Compétences techniques :**
 - Maîtrise de la pédagogie et de la didactique de la discipline enseignée
 - Compétences de chef de chœur, connaissance du travail vocal
 - Sens de la pédagogie
 - Expérience de l'accompagnement
 - Qualités artistiques avérées
 - Capacité à travailler en réseau
 - Capacité à travailler en équipe
 - Capacité à participer activement à la construction de projets pédagogiques avec des structures culturelles et scolaires
- **Qualités relationnelles**
 - Capacité à travailler dans l'urgence et à gérer les priorités,
 - Qualités relationnelles et d'écoute,

- Sens de l'organisation, méthodique et rigoureux,
- Sens du service public et disponibilité,
- Discrétion professionnelle.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Service d'affectation : Pôle Vie Locale à Saint-Symphorien-de-Lay

Sites d'affectation : Siège de la CoPLER

Déplacement sur le territoire

Titulaire du permis de conduire véhicules légers.

Horaires irréguliers, avec amplitude variable en fonction des obligations du service public

Rythme de travail avec des pics d'activité liés manifestations (organisation des inscriptions, du programme, annuel, etc...),

Disponibilité à l'égard de l'équipe pédagogique, des parents et des élèves

Statut : Titulaire, ouvert aux contractuels, CDD de 3 ans à temps non complet – 5 hebdomadaires

Cadre d'emploi : catégorie B filière culturelle

Rémunération selon grille indiciaire et qualifications - Télétravail possible jusqu'à 2 jours/semaine

- RTT - Avantages sociaux

Date de prise de poste souhaitée : 4 septembre 2023

Date limite des candidatures : 30 avril 2023

Jury : semaine 19

Adresser une lettre de motivation et un CV à svancoillie@copler.fr